

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 3 (1867)

**Heft:** 13

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

LAUSANNE

1<sup>er</sup> JUILLET 1867

3<sup>e</sup> année.

N<sup>o</sup> 13.



# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE  
et paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an ; pour l'étranger, le port en sus. — Prix du numéro, 50 cent. — PRIX DES ANNONCES : 20 cent. la ligne ou son espace.

Les lettres et envois doivent être affranchis.

Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire.

Les réclamations concernant l'administration et l'expédition du journal doivent être adressées à M. *Estoppey*, gérant de l'*ÉDUCATEUR*, à *Lausanne*, et tout ce qui regarde la rédaction, y compris les journaux d'échange, à M. *le professeur Daguet*, à *Neuchâtel*.

---

SOMMAIRE. Manuel de pédagogie (suite). — Bibliothèques des instituteurs. — Enseignement de l'arithmétique. — Conférence des instituteurs de la Haute-Ajoie. — Réunion cantonale des instituteurs fribourgeois. — Chronique scolaire.

---

## MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION

### CHAPITRE VI

#### Art de l'Enseignement ou Didactique. — Didactique spéciale.

(Suite.)

§ 72. *Etude des morceaux.* — Chaque école a plus ou moins son livre de lecture. De temps en temps aussi le maître dictera un petit morceau en prose ou en vers à ses élèves. Cette dictée, utile à l'enseignement de l'orthographe, doit servir également au développement de l'intelligence par l'analyse du sens des mots et à la culture du goût.

par l'indication des beautés que renferme cet extrait. L'étude du sens des mots et des phrases commence avec le vocabulaire. Mais ici c'est le sens général qui fait l'objet de l'analyse. Supposons que le maître ait fait apprendre la fable du Renard et du Corbeau, dans La Fontaine. Le maître s'assurera d'abord si l'élève a compris à fond l'idée principale de ce morceau et toutes les idées accessoires par le récit qu'il lui fera faire en prose de cette même fable; exercice qui, fait d'abord oralement par deux ou trois élèves, peut être très utilement aussi écrit au tableau.

Plus d'un des mots de cette fable prête à des questions de langue intéressantes, à commencer par les premiers mots du premier vers : « Maître Corbeau. » On demandera par exemple à l'enfant s'il connaît les divers sens du mot maître (maître par opposition à valet, par opposition à apprenti, à élève ou à disciple, terme indiquant la supériorité intellectuelle ou désignant un docteur, un savant, un avocat). On lui fera observer qu'ici il indique plutôt un personnage bouffi de suffisance et qu'aveugle le sentiment exagéré de sa valeur.

Tous les mots caractéristiques analysés de cette façon, l'indication des beautés se fait non en se servant des termes de rhétorique dont la terminologie technique effraierait l'enfant sans l'instruire, mais tout simplement en disant : « Voyez comme le renard est habile, » *insinuant*, comme il sait flatter, comme son langage est doux, poli, » d'une politesse exagérée, même *ironique*. Mais le corbeau est si » *entiché* de lui même qu'il n'y voit goutte. C'est ainsi que font les » flatteurs, ils vous prennent par votre faible. » Chacun des mots que nous avons soulignés doit faire l'objet d'une question aux élèves et d'une explication s'ils n'en savent ou n'en devinent pas le sens.

La morale ne doit pas être oubliée. Rousseau, dans son *Emile*, condamne l'usage de faire apprendre aux enfants les fables de La Fontaine et en particulier celle du Renard et du Corbeau, parce qu'on y apprend aux enfants le succès de la ruse et de la tromperie personnifiées dans le renard. Le corbeau, pour Rousseau, c'est l'honnête homme dupé et bafoué par un fripon. L'auteur d'*Emile* exagère. Le renard est un fripon heureux, d'accord; mais qui vous empêche de dire à l'enfant que ses mauvais tours ne lui profiteront guère et qu'il finira par être attrapé à son tour, comme on peut le

voir en effet dans d'autres fables. Quant au corbeau c'est un orgueilleux et un fat qui n'est dupe que de sa bêtise et non de son honnêteté.

Les morceaux d'une courte étendue se prêtent mieux à l'analyse que ceux qui ont une certaine dimension. Il faut d'ailleurs avoir soin de varier un peu les morceaux et de les prendre dans les divers ordres de composition à la portée de l'enfance : descriptions, narrations, dialogues, fables. Les vers plaisent beaucoup aux enfants. L'enseignement primaire ne comporte pas généralement l'étude des règles de la versification. Il est cependant quelques explications que le maître devra donner aux élèves et que par conséquent il doit connaître lui-même. Celui qui n'est pas en état de donner ces explications élémentaires ne sait pas sa langue, et s'il ne se met pas en état de les donner il ne la saura jamais. C'est avec étonnement qu'on voit certains instituteurs établir, encore à cette heure, entre la prose et les vers, une ligne de démarcation complète et infranchissable en quelque sorte. Vers et prose ne sont que les deux faces de la faculté d'expression par la parole qui a été donnée à l'homme. Ce dédain pour les vers est le fruit de l'ignorance. Il en résulte que dans les endroits où règne le préjugé dont nous parlons, on est exposé à prendre pour des vers ce qui n'en est pas, comme cela a eu lieu dans une récente réunion publique. On a beau être instruit dans bien des choses; l'homme qui ne sait pas sa langue à un degré suffisant pour l'écrire *correctement* (c'est-à-dire sans faute grossière) et juger de la valeur littéraire des morceaux qu'il a sous les yeux, n'est pas à la hauteur des lumières et de la civilisation qu'il est censé représenter.

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin  
Est toujours, quoiqu'il fasse, un méchant écrivain.

(A suivre.)

A. DAGUET.



#### Quelques mots sur les bibliothèques des instituteurs.

L'année dernière, un de nos amis de Fribourg, qui était aussi un collaborateur zélé de notre revue, M. Guérig, actuellement professeur à Porrentruy, a entretenu les lecteurs de ce journal d'un sujet très actuel et très intéressant : les *bibliothèques populaires*.

M. Guérig, s'inspirant des idées émises sur cette matière par un homme dévoué à la cause de l'instruction populaire. M. J. Macé, auteur de plusieurs écrits scientifiques mis à la portée de l'enfance, et qui ont fait à leur auteur une réputation méritée, a formulé des désirs et exprimé des vœux qui, certes, étaient marqués au coin du plus franc désir d'être utile à la classe laborieuse et intelligente des robustes travailleurs de nos campagnes.

Autant que nous avons pu nous en convaincre par les renseignements que nous avons été à même de prendre, ces désirs et ces vœux ont reçu, au loin et au large, un accomplissement des plus satisfaisants ; il n'y a guère de localité, chez nous, si peu importante qu'elle puisse paraître, qui n'ait tenu à honneur d'être dotée d'une bibliothèque, ce trésor des remèdes de l'âme, comme disaient les anciens.

Et ce n'est pas seulement en Suisse que la question des bibliothèques populaires a obtenu la faveur qu'elle mérite : dans bon nombre des pays qui nous environnent, on s'en est occupé très sérieusement, et ceux qui ont suivi les débats qui ont eu lieu au sein du corps législatif français à propos de la nouvelle loi sur l'instruction primaire, ont pu se convaincre que, dans les discours qui ont été prononcés, il lui a été fait une large part et accordé un rôle immense, comme moyen vulgarisateur des connaissances, aux bibliothèques populaires.

Dans le canton de Neuchâtel, le problème est résolu depuis longtemps ; il y a bon nombre d'années qu'on a senti la nécessité de mettre à la portée soit des jeunes gens qui fréquentent les classes, soit des adultes qui les ont quittées, des livres à la fois utiles et récréatifs. La preuve en est dans le fait que plusieurs localités ont renoncé à la distribution des prix qu'elles avaient l'habitude de décerner, à la fin de l'année scolaire, aux élèves les plus distingués de leurs écoles, pour affecter la somme nécessaire en cette occasion à l'achat de livres destinés à augmenter leurs bibliothèques locales. Nous ne voulons pas discuter la question de savoir si oui ou non il convient de récompenser par un prix l'élève studieux et appliqué, ni trancher celle, tout aussi importante comme tout aussi controversée, des bienfaits et des désavantages qui résultent de la distribution des prix. Mais il est palpable, à nos yeux, qu'une bibliothèque, fût-elle même des moins considérables, rend les services les plus signalés, et nous joindrons notre voix à celles qui se sont déjà fait entendre pour engager vivement les instituteurs ainsi que les amis de l'éducation à persévéérer dans l'idée de la fondation de bibliothèques populaires choisies.

A l'appui de ce que nous avons avancé concernant les bienfaits des

bibliothèques populaires, nous pourrions citer des localités où de pareilles institutions ont exercé la plus heureuse influence, non-seulement sur les enfants, mais aussi sur les jeunes gens, qui ont été amenés ainsi à renoncer à des coutumes qui, pour être anciennes, n'en étaient pas moins funestes et démoralisantes à l'excès ; nous voulons parler de ces *sociétés de garçons* (en patois *valets, compagnie dès valets*) qui ont existé, et qui, malheureusement hélas ! existent encore dans certains cantons, sociétés dont la devise semble avoir été empruntée à ce que le cynisme a de plus désolant.

Mais, ce n'est pas ici le lieu de nous étendre davantage sur ce sujet ; nous voulons parler de quelque chose de plus spécial : des *bibliothèques des instituteurs*, et nous revenons à notre matière.

Qu'on nous permette d'abord d'exposer quelques principes généraux. Chez nous l'instituteur acquiert la somme de connaissances qui lui est nécessaire de deux manières : ou bien en suivant les cours d'une Ecole normale, ou bien en travaillant lui-même sous la direction d'un instituteur renommé. Nous ne voulons pas nous prononcer sur le mérite relatif de ces deux modes de procéder ; ils ont chacun leurs avantages et leurs inconvénients. Mais, ce dont nous sommes convaincus, c'est que l'instituteur, eût-il passé les examens les plus brillants, eût-il, ici, obtenu son *brevet de premier degré*, là son *brevet entier*, c'est que jamais il ne doit se faire de ce brevet un oreiller de paresse et se dire : « Maintenant que je suis breveté, je vais me reposer sur mes lauriers ; à moi les agréables occupations et le doux *far-niente* ! » Non. On peut être très fort sur les branches du programme primaire, on pourrait même, ces branches prises en bloc, défier bien des professeurs spécialistes, mais il n'en est pas moins vrai que l'instituteur doit travailler à son développement quand même et toujours. Si un empereur, au dire d'un César, doit mourir debout, l'instituteur doit mourir sur ses livres.

Et pourquoi?... Parce que les hommes et les choses changent et se modifient ; parce que le cercle des connaissances humaines s'agrandit sans cesse ; parce que le progrès suit sa marche bienfaisante ; parce qu'enfin tout instituteur doit ne donner à ses élèves que des idées vraies et exactes. Je prends quelques exemples pour expliquer ma pensée. Comment un instituteur enseignera-t-il la géographie s'il ne s'est pas tenu au courant des changements qui ont été faits à la carte de l'Europe et des découvertes qui ont été opérées dans les autres continents, en Afrique entr'autres?

Que sera son enseignement historique s'il n'a aucune connaissance des travaux récents des historiens laborieux et consciencieux? Nous ne par-

lons pas ici des efforts tentés par des hommes sincères peut-être, mais en tout cas fort peu patriotes, pour démolir ce qu'ils appellent la légende du berceau de notre Confédération suisse. Le bon sens et le patriotisme du peuple ainsi que les écrits d'hommes de talent et de cœur, ont fait promptement justice de cette espèce de profanation des manes de nos aïeux. Mais, autre chose est de révoquer en doute des faits survenus il n'y a guères que cinq siècles, et autre chose de se tenir attaché aux récits, attrayants, il est vrai, mais peu véridiques, que nous ont faits les historiens et les géographes tels qu'Hérodote, Strabon, etc. en nous parlant de l'Egypte, par exemple. Nous savons aujourd'hui que, grâce aux travaux persévérandes infatigables déchiffreurs d'hieroglyphes, de Champollion, de Letronne, entr'autres, l'histoire de ce pays a singulièrement été modifiée.

Et, à l'égard de la science proprement dite, dont on ne peut pas faire abstraction complète même à l'école primaire, faudra-t-il répéter toujours les mêmes formules et les mêmes théories qu'on invoquait il y a quelque vingt ou cinquante ans? Mais chacun sait que la physique, la chimie, la météorologie, la géologie et l'astronomie progressent d'une manière si sûre et si rapide qu'il faut suivre les évolutions de ces sciences d'année en année, de jour en jour, si l'on ne veut pas s'exposer à s'entendre dire, à l'école comme ailleurs, ce mot qui tue toute explication : *c'est vieux*.

Et, autre exemple, en fait de statistique, cette science si importante, faut-il s'en tenir aux mêmes chiffres et aux mêmes données? Mais alors on est en retard, non-seulement de quelques années, mais de la différence qu'il y a entre le progrès, la civilisation de deux époques.

Au point de vue de la littérature même, on ne peut pas rester stationnaire, car non-seulement les lettres s'enrichissent d'année en année d'œuvres qui ont et qui garderont toujours leur place au foyer de l'intelligence, mais encore les jugements portés sur les grands écrivains des siècles précédents se sont parfois singulièrement modifiés, et tel auteur

Brillait au premier rang qui s'éclipsa au dernier,  
comme disait un poète.

Nous pourrions encore multiplier ces exemples, mais ceux-là suffisent pour démontrer que l'instituteur, fût-il un aigle en grammaire et en calcul, ne doit pas demeurer étranger au progrès que font les sciences et les lettres. Or, quels sont pour lui les moyens de suivre la marche du développement de la pensée humaine?.... Un des plus sûrs et des plus pratiques c'est la formation de bonnes bibliothèques. Nous examinerons cette question dans un prochain article.

A. BOLLEY.



## ENSEIGNEMENT DE L'ARITHMÉTIQUE

Fribourg, mai 1867.

Plusieurs instituteurs m'ayant témoigné le désir d'avoir dans l'*Educateur* quelques directions sur le meilleur emploi de l'ouvrage de Zähringer pour l'enseignement du calcul à l'école primaire, je viens, monsieur le rédacteur, solliciter une petite place dans les colonnes de notre revue pédagogique pour les lignes suivantes. Je prends d'autant plus volontiers la plume à ce sujet, que cet ouvrage se répand de plus en plus dans les écoles de la Suisse romande.

La méthode de Zähringer, basée sur les principes de la science pédagogique, est au calcul ce que le cours du P. Girard est à la langue, moins le côté éducatif. Aller sans sauts ni lacunes du simple au composé, du particulier au général, stimuler l'activité propre de l'élève, l'exciter à réfléchir, à raisonner, à chercher, à inventer même, lui apprendre à penser en même temps qu'à calculer de vive voix et par écrit, bannir de l'enseignement ce fatras de définitions et de règles inintelligibles pour les élèves, suivre une marche simple, graduée, naturelle, obtenir des résultats pratiques, tel est le but que s'est proposé l'auteur, et, je n'hésite pas à le dire, qu'il a atteint.

Partant de ce point de vue, Zähringer a distribué son cours tout autrement que les auteurs dont nous avons eu les livres entre les mains jusqu'à ces derniers temps.

Au lieu de grouper les matières par analogie, il les a réparties par ordre de difficultés, et, du commencement à la fin, il a fait marcher la pratique de front avec la théorie.

Zähringer fait un grand emploi de l'intuition. Ce moyen d'instruction, presque inconnu chez nous jusqu'à ces dernières années, répand un grand charme dans les leçons, contribue largement à faire comprendre à l'élève la matière qu'on lui enseigne et à remplacer les abstractions stériles d'autrefois.

Un second moyen dont Zähringer se sert pendant toute la durée de son cours, c'est le calcul mental. Indépendamment de son utilité pratique, le calcul mental est un puissant auxiliaire du calcul écrit ; c'est par le calcul mental, mieux que de toute autre manière, que l'élève apprend à combiner les différentes opérations pour la solution d'un problème. C'est le calcul mental qui le met sur la voie des abréviations nombreuses et variées dont on peut très fréquemment faire usage dans le calcul pratique.

Abordant la question proposée, je vais maintenant essayer de dire comment l'instituteur doit se servir de cet ouvrage.

Si l'on est d'accord avec moi que pour bien enseigner une chose il faut d'abord bien la connaître soi-même, on reconnaîtra aisément que l'instituteur doit commencer par faire une étude sérieuse et approfondie de la méthode qu'il se propose d'appliquer à son enseignement. Cette méthode est développée tout au long dans le guide du maître. Il faut avoir le courage de le parcourir d'abord attentivement d'un bout à l'autre, afin de se faire une idée juste de l'ensemble ; il faut ensuite chercher à s'inspirer des idées de l'auteur, afin de n'être pas obligé d'avoir le livre entre les mains pendant les leçons.

On doit bien se garder de vouloir modifier, changer ou supprimer telle ou telle partie qui, au premier abord, peut paraître défectueuse ou superflue. L'auteur ayant, sans doute, eu des raisons de faire comme il a fait, on doit, au contraire, suivre sa méthode au pied de la lettre, sous peine de jeter de la confusion dans l'esprit des élèves, de les ennuyer et de perdre leur confiance par des tatonnements sans fin, de se répéter ou de laisser des lacunes regrettables que l'on devra faire disparaître plus tard.

Lorsque, au bout de quelques années, on la possédera à fond, on pourra, sans encourir les mêmes dangers, y apporter les améliorations dont on la croira susceptible ; car, tout en la trouvant très bonne, je n'oserais pas soutenir qu'elle est parfaite.

Je n'ai pas et je ne puis pas avoir l'intention d'entrer dans les détails et de dire comment on devra s'y prendre pour résoudre tel ou tel problème. Tous les procédés du calcul mental et du calcul écrit sont indiqués et mis en pratique au moyen d'exemples dans le guide du maître. Que l'instituteur les étudie et en fasse l'application dans ses leçons. C'est pour n'avoir pas étudié suffisamment le guide du maître et n'avoir pas appliqué à tel problème le procédé de l'auteur, que quelques instituteurs ont rencontré des difficultés en apparence assez sérieuses, difficultés que l'on s'est plu à mettre sur le compte de la méthode. C'est encore pour la même raison que quelques instituteurs croient que les opérations se font dans le calcul mental de la même manière que par écrit, ce qui, les trois quarts du temps, est tout simplement impossible.

Prenons comme exemple le problème n° 290, page 19 du troisième cahier.  
6 gerbes d'avoine donnent 5 quartiers de grain ; combien de quartiers donnent 120 gerbes d'avoine ?

Si nous appliquons la méthode de l'unité, généralement suivie aujourd'hui, nous ne pouvons exprimer le rapport d'une gerbe autrement que par une fraction,  $\frac{5}{6}$  de quarteron, et nous devons ensuite multiplier cette fraction par 120. Il est évident que ce sont là de véritables difficultés pour les élèves, puisqu'ils n'ont pas encore étudié les opérations des fractions. Si nous consultons le guide du maître, à la page 89, et si nous observons que 120 gerbes c'est 20 fois 6 gerbes, nous trouverons la solution suivante, qui est plus simple et plus courte :

6 gerbes = 5 quarterons.

120 =  $20 \times 5$  quarterons = 100 quarterons.

L'ordre à suivre dans les leçons est le suivant :

1<sup>o</sup> Explication donnée par le maître ou un moniteur capable ;  
2<sup>o</sup> Calcul mental, solution à haute voix des problèmes relatifs à la matière expliquée ;

3<sup>o</sup> Solution en classe ou à domicile des problèmes correspondants du calcul écrit ;

4<sup>o</sup> Correction de ces problèmes sur la table noire.

Si l'on ne dispose pas d'un temps suffisant, on se contentera d'en corriger une partie et de voir dans le cahier de solutions si les autres sont justes.

Chaque fois que l'on abordera un nouveau genre de problèmes, l'instituteur expliquera, au moyen d'un exemple, le procédé applicable dans la circonstance.

Un procédé très pratique et très propre à former le jugement, que l'on trouve mis en pratique dans l'ouvrage de Zähringer, c'est le procédé des parties aliquotes, que dans certaines, parties le calcul de l'intérêt entre autres, l'on a, bien à tort selon moi, remplacé par la méthode de l'unité. Cette manière se prête d'ailleurs au calcul mental beaucoup mieux que toute autre.

L'école primaire doit viser au pratique. Eh bien, entrez dans un magasin ou comptoir quelconque, et voyez si l'on y fait usage de la méthode de l'unité.

Servons-nous de la méthode de l'unité pour les règles de trois et n'en abusons pas en la plaçant là où elle n'a rien à faire.

De tout ce que je viens de dire, il résulte qu'il ne suffit pas, pour suivre la méthode de Zähringer, de faire acheter par l'élève le cahier correspondant à son cours et de lui faire résoudre les problèmes de ce cahier, sans explications. Il faut suivre la méthode expliquée dans le guide du maître, la suivre fidèlement, scrupuleusement, ou bien ne pas s'en mêler.

En matière de méthode, les demi-mesures ne valent rien. L'expérience se charge d'ailleurs de le prouver.

P. DUCOTTERD.

### Conférence des instituteurs de la Haute-Ajoie.

Porrentruy, 10 juin 1867,

Monsieur le Rédacteur,

J'avais pris depuis longtemps la résolution de vous envoyer une petite chronique. L'homme propose et Dieu dispose; le temps s'est envolé comme un rêve et mes beaux projets ne se sont nullement réalisés.

Maintenant que le synode du district de Porrentruy vient de m'honorer du titre de correspondant de l'*Educateur*, je serai bien obligé de sortir de ma torpeur, si je ne veux pas faire tomber sur ma tête l'épée de Damoclès que, dans son compte-rendu du dernier synode, Monsieur le rédacteur du *Jura* y a suspendue, attachée avec deux de ses cheveux !....

J'avoue pourtant que cette amicale menace ne m'émeut guère. Il est autre chose qui me tient plus à cœur : c'est la pensée que j'ai eu le plaisir de porter ma pierre à la construction de l'édifice de notre société de la suisse romande, fondée sur les bords de la Sarine et du lac de Neuchâtel, et qui depuis lors a poussé des germes profonds dans les montagnes du Jura et sur les rives enchantées du Léman.

Notre société a marché petit à petit, selon les lois ordinaires de la nature. Elle a commencé comme la timide violette à rechercher les premiers rayons du soleil, puis, peu à peu, grâce à sa chaleur vivifiante, elle a quitté ses langes pour aller apporter *la bonne nouvelle* à chaque membre du corps enseignant. Car tout progrès n'est-il pas une bonne nouvelle? Et n'était-ce pas un grand progrès que d'établir entre nous, qui jusqu'alors avions vécu isolés et presqu'indifférent les uns aux autres, un lien intellectuel et sympathique.

Les assemblées biennales, les réunions cantonales, les conférences de district et surtout la publication de l'*Educateur* tendent directement à ce but. Cependant, vous avez bien souvent, cher Monsieur Daguet, regretté de ne pas recevoir des correspondances régulières des différentes parties de notre association. C'est ainsi que le *Jura bernois* n'a fourni que peu de matière, excepté toutefois les excellents articles de M. Paroz et l'intéressant compte-rendu d'une réunion synodale, publié dans la 1<sup>re</sup> année de notre organe, travail de M. le professeur Louis Dupasquier, sur qui la tombe vient de se fermer douloureusement il y a quelques mois.

Je voudrais donc bien, Monsieur, pour faire cesser cet état de chose, vous promettre une revue mensuelle des nouvelles scolaires du district de Porrentruy et même du *Jura bernois* entier, si je ne craignais d'entreprendre une tâche au-dessus de mes forces. Pour correspondre il faut connaître, vivre au milieu des événements; or, telle n'est pas justement ma position. Je ne pourrais être régulier que dans le cas où les instituteurs et les amis de l'instruction voudraient bien m'envoyer leurs communications. Puissent-ils entendre mon appel! De toutes les fleurs dont ils rempliraient ma corbeille, je formerais de mon mieux un bouquet que je m'empresserais de vous adresser.

Cela dit, j'en arrive à la séance tenue, le 6 juin, à la maison d'école de Chevenez, sous la présidence de M. Friche, directeur de l'Ecole normale.

Après l'adoption du règlement pour la Bibliothèque des régents, on s'est occupé des questions que le comité du synode cantonal a soumises à l'étude des synodes de cercle.

Première question : *Quelles sont encore actuellement les défectuosités réelles de notre système d'instruction primaire, et comment pourrait-on y remédier le plus efficacement?*

Deux rapports bien réfléchis ont été lus, l'un de M. Bodenheimer, professeur à l'école cantonale, le second de M. le directeur Friche.

M. Bodenheimer constate dans son introduction que la nécessité d'instruire le peuple a fait le tour de la vieille Europe. Au milieu même, dit-il, des préoccupations causées par l'éventualité d'une guerre nouvelle, le corps législatif de France a discuté et voté une loi sur l'enseignement primaire qui est une des meilleures que ce pays ait eues... En même temps, ajoute-t-il plus loin, la cohorte des amis de l'instruction publique s'est accrue d'un précieux renfort que lui a fourni la *Ligue de la Paix* dont les membres reconnaissent et proclament aujourd'hui que l'ignorance seule tolère ces complications sanglantes qui écrasent le peuple, et que l'instruction répandue à profusion dans les masses est le plus sûr, sinon le seul garant d'une paix universelle et durable. La féodalité du moyen-âge a baissé pavillon devant la poudre à canon ; la barbarie moderne devra un jour, et nous espérons qu'il n'est pas loin de nous, s'incliner devant la Ligue de la Paix transformée en ligue de l'instruction publique. »

Ce résultat est certainement réjouissant, mais tout est sujet à perfectionnement. Et puis il y a encore par ci par là des ombres au tableau.

Ce ne sont pas toujours les lois qui manquent, mais l'exécution des lois ; ce ne sont pas toujours les gouvernements qui se trouvent en défaut, mais le peuple lui-même qui ne se montre pas encore assez soucieux de ses propres intérêts, le peuple qui ne comprend pas encore assez que, quand on entend dire d'une nation qu'elle est instruite, éclairée, c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'elle.

Donc, malgré les progrès acquis, il en est d'autres à atteindre. Nous n'avons pas ici à louer ce qui existe de bien, mais à signaler les défectuosités de l'enseignement primaire. Parmi elles, M. Bodenheimer cite :

1<sup>o</sup> *L'insuffisance des inspecteurs d'écoles.*

Le Jura bernois n'a qu'un seul inspecteur pour 300 écoles. M. Dupasquier écrivait dans le n° 12 de l'*Educateur*, année 1865 : « Le Jura, avec ses 80,000 habitants, possède 300 écoles disséminées sur une vaste surface, séparées par des chaînes de montagnes ardues, placées dans des vallées solitaires. Dans le Mittelland ou dans le Seeland, où les communes sont rapprochées et les communications faciles, un seul inspecteur peut suffire ; mais, dans le Jura, les 365 jours de l'année ne sont pas assez longs pour qu'il puisse inspecter convenablement toutes les écoles. Ajoutez à cela la correspondance avec les autorités locales, avec la direction de l'éducation, les mille rapports à rédiger, la présence aux examens de réception, et calculez combien de temps il lui reste pour la partie essentielle de ses fonctions, sans laquelle le reste n'est rien, c'est à dire pour l'inspection des écoles. »

Ces lignes sont toutes d'actualité ; les améliorations marchent à pas lents.

M. Bodenheimer propose la création d'une commission de district de trois membres au plus, sous la dépendance, il va sans dire, de l'inspecteur, à laquelle celui-ci transmettrait ses ordres. Les attributions de cette

commission seraient : a) la visite fréquente des écoles de leur district ; b) la surveillance des commissions d'école locales.

Ces dernières se montrent rarement à la hauteur de leur tâche. Souvent même les membres de ces commissions sont les premiers à profiter de leur position officielle pour s'accorder des faveurs réciproques, comme celle d'exempter leurs enfants de la fréquentation de l'école, et ouvrent ainsi la porte à toute espèce d'abus. Souvent aussi, c'est à peine si ces commissions tiennent un registre de leurs délibérations. Plusieurs communes enfin n'ont pas même de commissions d'école.

2<sup>e</sup> *La fréquentation des écoles laisse beaucoup à désirer.*

Cet obstacle se perpétue grâce au laisser-aller, à l'indifférence de quelques commissions locales. Les règlements sont là, mais personne pour les appliquer.

3<sup>e</sup> *Le personnel d'élèves de certaines écoles est trop considérable.*

Encore les communes, dont beaucoup regardent comme perdus leurs sacrifices en faveur des écoles. Quand estimeront-elles que, quelque gros intérêt qu'on puisse retirer d'un capital, il n'est rien encore comparé avec le bien-être, avec l'aisance, avec la richesse que l'instruction amène à sa suite.

Ce point là, non plus, n'a pas été oublié par les législateurs ; des prescriptions existent, mais on ne les considère que trop souvent comme des lettres mortes.

4<sup>e</sup> *Le matériel d'enseignement n'est pas ce qu'il devrait être.*

M. Bodenheimer espère que les démarches tentées pour introduire des moyens d'enseignement uniformes dans les écoles de la Suisse romande réussiront. — Les bons livres, les bons manuels sont rares ou à créer encore. Ceux qui sont employés ne sont pas suffisants, et le prix excessif de ceux qui pourraient l'être, les rend inabordables à la plupart des écoles.

5<sup>e</sup> *Les fonctions de l'instituteur sont trop peu rétribuées.*

Il en est peu aujourd'hui qui ne considèrent les fonctions de l'instituteur comme honorables en tous points. Mgr Dupanloup les appelle un sacerdoce. Et pourtant, c'est un sacerdoce matériellement bien peu avantageux : 500 fr. de traitement sont insuffisants. « Ce n'est pas assez pour vivre et trop pour mourir de faim » dit ingénieusement M. Bodenheimer. Une augmentation est donc évidemment nécessaire, si l'on veut des instituteurs qui se vouent avec plaisir et entièrement à leurs fonctions, — et ceux-là sont seuls les bons instituteurs, — au lieu de faire de l'école l'accessoire.

M. Bodenheimer engage ensuite vivement les instituteurs à entrer nombreux dans la caisse de prévoyance, condition expresse pour obtenir une pension de retraite de l'Etat.

6<sup>e</sup> *Plusieurs instituteurs manquent de zèle et d'émulation.*

La carrière de l'enseignement est semée d'épines, mais l'instituteur ne doit pas se laisser arrêter par elles. Il puisera dans les relations avec ses collègues, dans les réunions synodales, dans la lecture des journaux pédagogiques, un puissant encouragement. — M. Bodenheimer voudrait que des gratifications fussent accordées à ceux d'entre eux qui se distingueraient par la bonne tenue de leur école. Il propose enfin des expositions ou concours scolaires.

7<sup>e</sup> *La majorité des citoyens ne s'intéresse pas suffisamment à la bonne marche des écoles.*

Hélas ! ce n'est que trop vrai ! Et la preuve s'en trouve non-seulement dans leur peu d'assistance aux examens, mais surtout dans l'exiguité des

sacrifices que font les riches communes. Il en est encore un certain nombre qui n'ont pas honte de l'espèce de bicoque ou de chalet qui leur sert de maison d'école. Absence d'air, absence d'espace, absence souvent de toutes les conditions scolaires et hygiéniques, rien n'y fait ; c'est bien bon pour l'école, pense-t-on vulgairement. Il serait à désirer que l'excellent livre : *l'Hygiène scolaire*, du Dr Guillaume de Neuchâtel, leur tombât une fois sous la main et leur ouvrit les yeux.

M. Bodenheimer place le remède à côté du mal. En effet, un concours ouvert entre les communes les exciterait peut-être à se montrer plus empêtrés de satisfaire aux plus nécessaires exigences.

*18<sup>e</sup> Au sortir de l'école, les enfants sont abandonnés à eux-mêmes, et rien n'est organisé pour continuer et compléter l'œuvre de l'école primaire.*

C'est dire combien seraient utiles l'établissement de bibliothèques communales et l'organisation d'écoles du soir et de cours populaires. Sans doute, l'autorité supérieure pourrait y contribuer par des dons ou sub-sides, mais avant tout ce devraient être des œuvres d'initiative locale. Rien du reste avec du dévouement ne serait plus aisément à organiser. Vouloir c'est pouvoir, dans ce cas surtout.

\* \* \*

Voilà le résumé rapide et quelque peu libre du rapport de M. Bodenheimer. Dans ma prochaine correspondance, je m'occuperai de celui de M. le directeur Friche. Le point de vue essentiellement pédagogique sous lequel M. Friche s'est placé, les conclusions nouvelles que l'on trouvera dans son travail, prouveront que ces deux rapports, tous deux également bien écrits et bien conçus, se complètent l'un l'autre.

F. GUÉRIG,  
professeur à l'école cantonale de Porrentruy.

---

### Correspondance.

Romont, 10 juin 1867.

Nous avons eu ici une belle et touchante réunion ces jours derniers. Laissez-moi vous en parler, bien que plusieurs feuilles publiques en aient déjà entretenu le public.

Lundi 3 juin, à l'occasion de la réunion cantonale des instituteurs bourgeois, 60 d'entr'eux arrivèrent. Quatre de nos bons voisins et collègues de Vaud avaient pris place dans nos rangs. La belle salle du théâtre avait été disposée pour la circonstance et ornée des noms des plus célèbres pédagogues de la Suisse, à commencer par Pestalozzi et Girard. Une immense toile représentant la ville de Romont fermait la perspective. Mais tout-à-coup la toile tombe et nous nous trouvons en présence d'un chœur formé de jeunes garçons endimanchés et de jeunes filles en robe blanche, qui firent entendre un chant mélodieux sous l'habile direction de M. Seeberger, maître de musique dans le chef-lieu du district de la Glane. Nous étions sous le charme. La séance commença par un discours de bienvenue de M. Genilloud, un de nos maîtres de l'école secondaire, ancien inspecteur et ancien élève de l'école moyenne sous MM. Prat et Daguet. M. Genilloud fit sentir l'importance des réunions pédagogiques et exhorta les instituteurs à ne pas négliger ce grand moyen de culture intellectuelle et de cordiales relations. Il rendit hommage aux services que rend l'Educa-

teur à la cause de l'éducation populaire. Il remercia ensuite les magistrats du lieu, c'est-à-dire le préfet et le syndic, de l'intérêt qu'ils portaient à l'éducation publique et dont leur présence en ce moment était un gage. M. Genilloud termina en plaçant la réunion sous les auspices du P. Girard, dont le buste formait la plus belle décoration de la salle.

Parmi les discussions, la question du *Paupérisme* fut abordée la première. M. Pauchard, maître principal de l'école d'Hauterive, résuma les divers mémoires rédigés sur ce sujet et dont on peut résumer l'esprit dans ces mots. Pour adoucir les plaies saignantes du Paupérisme, il faut d'abord trois choses: l'ordre, le travail et l'économie. Il faut ensuite encourager les enfants à une fréquentation régulière des écoles. Les caisses d'épargne sont un autre moyen.

La seconde question, relative à la culture de la mémoire, avait donné le jour à cinq mémoires, concluant presque tous en ce sens, qu'il faut éviter les deux extrêmes, dont l'un est de cultiver outre mesure cette faculté comme on le faisait jadis et l'autre de la négliger entièrement comme on le fait quelquefois aujourd'hui.

La question relative à l'intuition me semble avoir été traitée beaucoup moins bien que les autres. On s'est tenu tout à fait à la superficie de cette question plus compliquée cependant et plus importante aujourd'hui en Didactique que celle de la mémoire.

D'autres questions inscrites au programme ont dû faute de temps, être renvoyées à la réunion prochaine, qui se tiendra à Estavayer. La séance close, une agape fraternelle réunit les instituteurs fribourgeois et vaudois. Les toasts abondèrent surtout quand le délicieux vin d'honneur de MM. de Romont eut délié les langues des convives. On but aux autorités scolaires, au comité, au P. Girard, à M. Daguet absent, que l'on informa par le télégraphe, aux instituteurs vaudois, qui répondirent par l'organe de M. Leyvraz. Le pauvre aveugle ne fut pas oublié et on répéta avec enthousiasme ces belles paroles des Saints-Livres: « que chacun donne selon qu'il l'a résolu dans son cœur; car Dieu aime celui qui donne gaiment. »

Je ne vous ai donné qu'une esquisse bien pâle de la fête de Romont, des nobles paroles qui y ont été prononcées, des accents du cœur qui montaient vers la patrie et vers l'Éternel. On se sépara le cœur plein de joie, et en répétant: à *Lausanne l'année prochaine!*



## CHRONIQUE SCOLAIRE

**GRISONS.** — La ville de Coire, chef-lieu de ce canton, a vu se réunir dans ses murs, les 26 et 27 mai dernier, la Société des instituteurs attachés aux écoles de pauvres de la Suisse (*Schweizerischer Lehrerarmen Verein*). Bien que l'endroit choisi pour la session fut, géographiquement parlant, un peu *excentrique*, la réunion comptait 50 membres. M. Wellauer présidait et son discours d'ouverture contenait un narré intéressant de ce qu'on a fait en Suisse pour l'éducation des pauvres. M. Morf, père des orphelins à Winterthour, a montré la nécessité de donner une instruction développée aux enfants des orphelinats. En partant même de l'idée qu'ils deviendront tous de simples ouvriers, c'est encore par l'instruction seule qu'ils peuvent arriver à une existence un peu aisée. Tout citoyen d'ailleurs doit jouir d'une certaine somme de connaissances. La pauvreté, loin de

diminuer le droit de l'individu, le rend plus impérieux encore, en ce sens qu'il lui offre une compensation de ce qui lui manque sous le rapport des avantages de la fortune et de la propriété. M. Morf réfute l'opinion de ceux qui pensent que l'étude nuit au travail manuel. Ce qui nuit à ce travail, c'est le préjugé qui considère ce travail, qui est une bénédiction et une sainte chose, comme bas et servile. S'il était vrai, comme le disent ses adversaires, que le travail manuel souffrit de la culture intellectuelle qui est donnée aux élèves, et qu'on remarquât chez eux de l'éloignement pour le travail, c'est que l'enseignement serait mal donné. C'est un fait, au contraire, selon M. Morf, que l'homme cultivé met plus de zèle en cela au travail manuel, parce qu'il en reconnaît le prix et les avantages. Lorsqu'on aura vu des hommes cultivés labourer, rabotter et se livrer à d'autres travaux de ce genre, ces travaux cesseront d'être considérés comme serviles. L'ouvrier cultivé, l'expérience l'a démontré, est aussi le plus adroit, le plus assidu et le plus dévoué. Le rapporteur cite à l'appui de cette assertion le témoignage de beaucoup de maîtres et de personnes qui donnent de l'ouvrage et s'étayent du fait concluant que des patrons intelligents deviennent de plus en plus exigeants à l'endroit des certificats d'école des jeunes gens qui demandent à entrer en apprentissage.

Relativement à la tendance à imprimer à ces établissements, M. Morf pense que la culture intellectuelle doit être subordonnée à l'éducation morale et religieuse, car le procédé inverse conduit à des résultats déplorables. La culture esthétique, c'est-à-dire le développement du sens du beau se manifestant surtout par l'éloignement pour tout ce qui est commun, vulgaire, grossier, et par le souci de tout ce qui ennoblit l'homme à ses propres yeux, est aussi une chose très importante dans l'éducation des pauvres.

Abordant le côté plus particulièrement didactique de la question, M. Morf pense que l'enseignement doit plutôt s'attacher à la qualité qu'à la quantité de l'enseignement, d'après la maxime pédagogique qu'on gagne en profondeur ce qu'on perd en étendue. L'instituteur doit encore s'attacher à faire parler l'instituteur et parler par lui-même. Une troisième règle à suivre dans l'enseignement, c'est celle de faire trouver à l'élève ce qu'il peut découvrir au lieu de lui donner un thème tout fait. Le fondement de l'enseignement ainsi compris, c'est l'intuition. Enfin beaucoup de patience est nécessaire au maître pour qu'il ne perde pas courage.

Le rapport de M. Morf, dont nous ne pouvons ici qu'esquisser les contours, a été écouté avec une attention soutenue et a fait l'objet d'une longue discussion, dont le journal pédagogique allemand, auquel nous empruntons les détails précédents, ne donne pas l'analyse. L'heure avancée n'a pas empêché de lire un second rapport de M. Flury, chef de l'asile des enfants abandonnés de St-Gall, roulant sur cette question : Contre quels obstacles et quelles influences l'instituteur des pauvres a-t-il surtout à lutter et quels sont les moyens à sa disposition pour les vaincre ? M. Flury se plaçant sur le terrain pratique croit que le *mensonge* est un des principaux obstacles à surmonter dans l'éducation des enfants abandonnés. Mensonge sous toutes les formes; vanteries, fanfaronnades, excuses, subterfuges, calomnies, faussetés, hypocrisies, exagération dans les rapports, cancans, subtilité insidieuse. Pour ne pas affaiblir l'impression qu'avait produite ce mémoire intéressant, on décida de couper court à la discussion et on employa plus utilement le temps qui restait à la visite.

de maisons des orphelins. Le canton des Grisons en compte trois ; Masans, Plankis et Foral. La première est à Coire même, les deux autres sont situées aux environs. La Société a pu se convaincre que la maxime *ora et labora* (prie et travaille), la crainte de Dieu et une sage discipline règnent réellement dans ces établissements, qui font honneur au canton qui a vu naître la plus ancienne école normale en Suisse.

**VAUD.** — La réunion cantonale de la section vaudoise des instituteurs de la Suisse romande, qui a eu lieu vendredi, 28 juin, à Lausanne, comptait une centaine de membres. Tout s'y est passé avec ordre et dignité. Des discussions sérieuses et bien nourries ont eu lieu sur les objets à l'ordre du jour, qui tous ont pu être liquidés. — Le banquet a été à la fois imposant et gai. La plus franche cordialité n'a cessé d'y régner. — Un compte-rendu détaillé de cette belle journée, du plus réjouissant augure pour la fête centrale romande de l'année prochaine, paraîtra dans notre numéro du 15 juillet.

**NEUCHATEL.** — Le Grand Conseil de ce canton, sur la demande qui lui a été faite au nom de la Société des instituteurs neuchâtelois, a décidé d'allouer un subside de 400 fr. pour une délégation qui serait envoyée à Paris visiter l'Exposition universelle. Mais si le compte-rendu de la décision est exact, le Conseil d'Etat se serait réservé le droit de ratifier le choix des délégués, fait par la Société.

*Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.*

En vente, au prix de 1 fr. 75 c.:

#### RÉFLEXIONS SUR L'ÉDUCATION ET L'INSTRUCTION POPULAIRES

par M. Bouvard, ancien élève du Père Girard et professeur au Lycée impérial de Chambéry,

Dépôts pour Lausanne aux librairies Blanc et Rouge.

#### CONCOURS POUR UNE PLACE D'INSTITUTEUR

Ensuite de démission, la place d'instituteur de l'école secondaire de Hætzingen (canton de Glaris) est à repourvoir.

Traitemen : 1800 francs par an. — Fonctions : Enseignement de la langue française et des branches réales usuelles. — Entrée en fonctions au milieu d'octobre.

MM. les instituteurs disposés à postuler cette place doivent envoyer leurs offres de service et leurs certificats, d'ici au milieu de juillet, au soussigné,

Hætzingen, le 21 juin 1867.

*Au nom de la direction,  
J.-H. HEFTI-TRUMPY.*

Nous désirons engager pour notre établissement un professeur de langue française, muni de bonnes recommandations. Il n'est pas nécessaire qu'il connaisse les langues anciennes.

La Châtelaine, près Genève.

THUDICHUM ET LOTHEISSEN.

#### AVIS AUX PARENTS ET AUX JEUNES GENS

Une nouvelle classe sera ouverte en octobre dans l'Ecole normale libre de Grand-champ, près Neuchâtel, destinée essentiellement à former des instituteurs dans un esprit chrétien. — Durée des cours 2 années. — S'adresser pour se faire inscrire et pour des renseignements au directeur de l'établissement, M. J. Paroz.